



# ÉGLISE de LIÈGE

101<sup>ème</sup> année • n°5 • Septembre-Octobre • September-Oktober 2023

Photo: © AdobeStock

*Mot de l'Évêque*

**Bonne reprise sous le sceau du respect  
de la création**

*Wort des Bischofs*

**Frohes Schaffen im Zeichen der Achtung vor  
der Schöpfung**



## Bonne reprise sous le sceau du respect de la création

.....  
*Chers Frères et Sœurs,*

Ce 1<sup>er</sup> septembre est la Journée mondiale de prière pour la sauvegarde de la création. Elle ouvre un Temps de la création, suivi par les chrétiens de toutes les Églises. Ce Temps de la création se clôturera le 4 septembre, en la fête de saint François d'Assise.

Comme l'écrit Nicolas Gazon dans le document préparé à cette fin pour notre diocèse : « En tant que disciples du Christ du monde entier, nous partageons un appel commun de la Création. Nous sommes des co-créatures et faisons partie de tout ce que Dieu a créé. Notre bien-être est intimement lié à celui de la Terre ».

Le 13 mai dernier, le pape François publiait un message pour inviter les chrétiens à s'associer au Temps pour la Création sous le thème : « Que la justice et la paix jaillissent comme une source » (cf. Amos 5,24). Il nous appelle à « décider de transformer nos cœurs, nos modes de vie et les politiques publiques qui régissent nos sociétés ».

Dans le sillage du pape, la Conférence des évêques de Belgique invite les différentes communautés des diocèses à consacrer au moins une



celebration au cours de ce mois permettant de placer l'année pastorale sous le signe de la conversion écologique et spirituelle.

À la clôture de ce Temps de la Création, le 4 octobre, fête de saint François, les évêques de Belgique publieront une lettre sur la recherche de la paix dans le monde, à l'occasion des 60 ans de l'encyclique *Pacem in terris* de Jean XXIII. Merci de la lire et de la diffuser.

Ce même jour coïncidera avec l'ouverture du Synode sur la Synodalité. Le pape François l'annonce en ces termes : « Comme les fleuves alimentés par mille petits ruisseaux et de plus grands torrents, le processus synodal qui a commencé en octobre 2021 invite toutes les composantes, au niveau personnel et communautaire, à

converger en un fleuve majestueux de réflexion et de renouveau. L'ensemble du peuple de Dieu est engagé dans un passionnant chemin de dialogue et de conversion synodale ». Notre diocèse vivra ces événements de près grâce à la participation de l'abbé Alphonse Borrás aux travaux du synode. Nous appliquerons ses impulsions grâce au lancement du Conseil pastoral diocésain.

Je souhaite aux Unités pastorales et aux communautés chrétiennes, aux aumôneries et aux services diocésains, une bonne reprise de leurs activités en ce mois de septembre. J'encourage tous ceux et celles qui

commencent une nouvelle mission ; je prie pour eux afin qu'ils puissent vivre ce changement comme un nouveau départ dans leur vie et comme un stimulant pour leurs paroisses et leurs communautés locales.

Je souhaite à tous de pouvoir commencer avec joie et intensité cette nouvelle année pastorale, avec la conviction que l'annonce de l'évangile du Christ Jésus ouvre un avenir de bonheur pour l'humanité.

*† Jean-Pierre Debrille,  
votre évêque*

## *Wort des Bischofs*

# Frohes Schaffen im Zeichen der Achtung vor der Schöpfung

*Liebe Brüder und Schwestern,*

Dieser 1. September ist der Weltgebets- tag für die Bewahrung der Schöpfung. Er eröffnet eine Schöpfungszeit, die von Christen aller Kirchen befolgt wird. Diese Schöpfungszeit endet am 4. Sep- tember, dem Fest des heiligen Franzis- kus von Assisi.

Wie Nicolas Gazon in dem zu diesem Zweck für unsere Diözese vorbereiteten Dokument schreibt: "Als Jünger Christi

aus aller Welt teilen wir einen gemein- samen Ruf der Schöpfung. Wir sind Mit- geschöpfe und Teil von allem, was Gott geschaffen hat. Unser Wohlergehen ist eng mit dem der Erde verbunden".

Am 13. Mai veröffentlichte Papst Fran- ziskus eine Botschaft, in der er die Chris- ten dazu einlud, sich der Schöpfungszeit unter dem Motto "Gerechtigkeit und

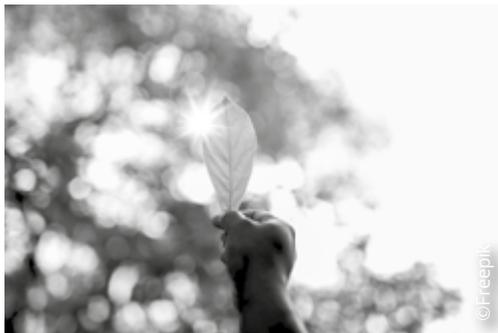
Frieden sollen wie eine Quelle sprudeln" (vgl. Amos 5,24) anzuschließen. Er ruft uns dazu auf, "uns für die Umgestaltung unserer Herzen, unserer Lebensweise und der öffentlichen Politik, die unsere Gesellschaften regiert, zu entscheiden".

Im Gefolge des Papstes lädt die Belgische Bischofskonferenz die verschiedenen Gemeinschaften in den Diözesen ein, in diesem Monat mindestens einen Gottesdienst zu feiern, um das Pastoraljahr unter das Zeichen der ökologischen und spirituellen Umkehr zu stellen.

Zum Abschluss dieser Schöpfungszeit, am 4. Oktober, dem Fest des Heiligen Franziskus, werden die belgischen Bischöfe anlässlich des 60. Jahrestages der Enzyklika *Pacem in terris* von Johannes XXIII. einen Brief über die Suche nach Frieden in der Welt veröffentlichen. Bitte lesen und verbreiten Sie ihn!

Dieser Tag wird mit der Eröffnung der Synode über die Synodalität zusammenfallen. Papst Franziskus kündigt sie mit folgenden Worten an: "Wie Flüsse, die von tausend kleinen Bächen und größeren Strömen gespeist werden, lädt der synodale Prozess, der im Oktober 2021 begonnen hat, alle Komponenten auf persönlicher und gemeinschaftlicher Ebene dazu ein, in einem majestätischen Fluss der Reflexion und Erneuerung zusammenzulaufen. Das gesamte Volk Gottes befindet sich auf einem spannenden Weg des Dialogs

und der synodalen Bekehrung". Unsere Diözese wird diese Ereignisse dank der Teilnahme von Alphonse Borras an den Arbeiten der Synode aus nächster Nähe



miterleben. Wir werden seine Impulse durch die Gründung des Diözesanpastoralrates umsetzen.

Ich wünsche den Pfarrverbänden und christlichen Gemeinschaften, der Seelsorgeeinrichtungen und den diözesanen Diensten, dass sie ihre Aktivitäten im September wieder aufnehmen können. Ich ermutige alle, die eine neue Aufgabe beginnen; ich bete für sie, dass sie diese Veränderung als Neuanfang in ihrem Leben und als Ansporn für ihre Pfarreien und örtlichen Gemeinschaften erleben können.

Ich wünsche allen, dass sie dieses neue Pastoraljahr mit Freude und Intensität beginnen können, in der Überzeugung, dass die Verkündigung des Evangeliums von Jesus Christus eine glückliche Zukunft für die Menschheit eröffnet.

*+ Jean-Pierre Delville,  
Ihr Bischof*

## Septembre – September 2023

3	Waimes, 10h	Installation de Jeanne-Marie et Henri Thimister
	Malines, 15h	Ordination épiscopale de Luc Terlinden
4	Liège, 15h	ASBL évêché
5	Cathédrale, 9h45	Conseil de fabrique
	Liège, 12h	Table d'hôtes entre prêtres
7	Liège, 11h	ASBL Amis de l'orgue de la cathédrale
8-13	Berlin	Prière pour la Paix
14	Malines, 11h30	Conférence épiscopale
	Malines, 16h	Réception - départ de Mgr Cosijns
15	Liège, 9h30	Conseil épiscopal
16	Kornelimünster-Aachen, 10h	Célébration
17	Cathédrale, 10h	Fête de saint Lambert
	Banneux, 15h	Bénédictio des malades –Triduum liégeois
18	Séminaire, 17h30	Rentrée du Centre diocésain de formation
	Séminaire, 18h30	Eucharistie
19	Séminaire, 9h30	Rentrée des Services diocésains
	Université de Liège, 16h	Rentrée académique
20	Liège, 10h	Commission Diaconat permanent
	Saint-Vincent, 19h	Liège Ardent – Rentrée des étudiants
21	Namur, 10h	CIPAR (Centre interdiocésain du patrimoine et des arts religieux)
	Séminaire, 15h	30 <sup>ème</sup> anniversaire du catéchuménat
23	Koekelberg, 16h	Célébration en présence des reliques de Sainte Thérèse
24	Cathédrale, 10h	Célébration Journée mondiale du migrant et du réfugié
	Flémalle, 15h	Installation de M. le Doyen Honoré Babaka
26	Brialmont, 9h30	Conseil presbytéral
28	?	Caritas Day
29	Liège, 9h30	Conseil épiscopal
30	La Pairelle, 9h	CIL (Conseil interdiocésain des laïcs)

## Octobre – Oktober 2023

1 <sup>er</sup>	Héron, 10h	Confirmations
2	Liège, 17h	Rentrée du Vicariat de la Santé
3	Liège, 10h	Bureau du Conseil presbytéral
	Liège, 12h	Table d'hôtes
6	UP Alleur-Awans, 17h45	Rencontre des confirmands
8	Dolhain, 10h	Réouverture de l'église après les inondations
9	Séminaire, 9h	Introduction à l'histoire du diocèse
	Bruxelles, 14h30	Commission Diaconie
10	Banneux, 17h	Veillée pour les prêtres du diocèse
11	Liège, 17h	Conférence sur Sainte Yvette de Huy pour la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège
12	Malines, 11h30	Conférence épiscopale
	Cathédrale, 18h ?	Célébration en présence des reliques de Sainte Thérèse
13	Liège, 11h30	Conseil épiscopal
14	Séminaire ?	Journée pastorale pour les personnes handicapées
15	Verviers, 9h	Célébration d'ouverture de l'église Saint Jean-Baptiste à la paroisse orthodoxe de Verviers
	Collégiale de Huy, 15h	Ordination diaconale de Frédéric Kienen
17	?	Réunion des doyens
18	Banneux, 9h30	Conférence : « La neuvième apparition »
	Saint-Martin, 17h	Visite et célébration
19	Liège, 20h	Rencontre des confirmands de l'UP Magnificat
21	Raeren, 11h	Confirmations
22	Alleur-Awans, 10h	Confirmations
23-24	Orval	Rencontre Caritas
26	Namur, 10h	Réunion des évêques francophones
27	Liège, 9h30	Conseil épiscopal
28	Liège, St-Sacrement, 15h	Confirmations
29	Montegnée, 10h	Confirmations

## I. Journées de Formation sur les fabriques d'église

.....

Deux matinées de formation seront organisées via le Vicariat de la Formation par le Service diocésain de Tutelle sur les Fabriques d'église. En voici les deux thèmes :

### **Samedi 18 novembre 2023 de 9h à 12h : fonctionnement d'une fabrique d'église**

La mission et le fonctionnement d'une fabrique d'église restent largement méconnus du commun des mortels et même des fabriciens eux-mêmes. La difficulté de recruter de nouveaux fabriciens provient sans doute aussi de cette situation.

Notre formation a pour objectif de démystifier l'institution sur base du rappel des règles et missions légales de cet établissement de droit public. Nous y exposerons la manière de fonctionner, légalement et sereinement, en fabrique, tant pour les désignations, la tenue des réunions, les droits et obligations, les rapports avec la commune et l'évêché, etc. Le tout sera complété par la présentation de bonnes pratiques, d'exemples concrets et de conseils de bon sens qui devront faciliter le fonctionnement de votre fabrique. Un large de temps de questions-réponses sera ouvert pour permettre de présenter vos problématiques et défis.

### **Samedi 13 janvier 2024 de 9h à 12h : comptabilité et gestion financière d'une fabrique d'église**

La comptabilité d'une fabrique est régie par la loi, mais reste une comptabilité de caisse assez simple, à condition d'en saisir les principes de base. Ceux-ci seront exposés de façon didactique. Nous détaillerons les modalités spécifiques de l'aspect budgétaire, des procédures et délais légaux, des règles de tutelle, des obligations communales de suppléer au manque de revenus, de la structure "ordinaire-extraordinaire", du détail des articles comptables tant en recettes qu'en dépenses.

Au-delà des aspects purement techniques comptables, nous évoquerons aussi les façons plus modernes d'appréhender la gestion financière du patrimoine et de la trésorerie d'une fabrique, tant pour la trésorerie que les placements financiers et que le patrimoine immobilier. Un large de temps de questions-réponses sera ouvert pour permettre de présenter vos problématiques et défis.

**Publics visés :** fabriciens, acteurs pastoraux, curés...

Les exposés seront en français et valables essentiellement pour les fabriques wallonnes, hors communauté germanophone, ces dernières ayant leur propre législation, différente quoiqu'assez semblable.

Si vous avez un sujet précis ou particulier que vous souhaiteriez voir aborder, n'hésitez pas à nous le communiquer au préalable.

Vous êtes invités à vous inscrire

à la formation auprès de Laura Cipriani, secrétaire académique et administrative de l'Espace Prémontrés (tél : 04/220.53.73 ; courriel : [laura.cipriani@espacepremontres.be](mailto:laura.cipriani@espacepremontres.be)).

La participation aux frais est de 15 euros. Cette dépense peut évidemment être prise en charge en dépense des budgets des fabriques d'église ou des Asbl.

## II. Placements financiers des fabriques

.....

En tant qu'établissement public, une fabrique ne peut pas placer ses capitaux financiers n'importe comment. Les consignes du Ministre wallon des Pouvoirs locaux, reprises dans sa circulaire annuelle sur les budgets des communes et de leurs entités liées (dont les fabriques d'église), sont claires : les placements doivent se réaliser, exclusivement en euro, dans des instruments financiers sans risque, de type comptes d'épargne, bons de caisse, comptes à terme ou emprunts étatiques, à l'exclusion de fonds de placement non garantis, d'actions, d'obligations privées ou de banques et devises « exotiques ».

Après une longue période de taux très faibles, voire même nuls, les marchés financiers sur les taux d'intérêt sont, depuis le début 2023, repartis avec des taux plus intéressants. Nous avons déjà fait écho récemment dans ces colonnes du compte « e-Depo » de la Caisse des Dépôts et des Consignations. Ce type de placement reste conseillé par nos services, bien qu'entre-temps le Gouvernement Fédéral ait décidé d'en plafonner le taux à 2,50 % brut.

Les banques ont recommencé à rémunérer, certes légèrement, mais positivement, les comptes d'épargne

des personnes morales que sont les fabriques, ainsi que les comptes à terme. Nous avons aussi eu écho que l'Etat pourrait lancer à la rentrée de septembre une émission de bons d'état à plusieurs durées, dont un bon à un an, à un taux brut de l'ordre de 3,50 % et avec un précompte mobilier à 15 % (retenue plus intéressante que les 30 % actuels) : A confirmer le moment venu.

Notre conseil est donc d'être proactif et de ne pas laisser trop de fonds en compte-vue ni en compte d'épargne.

N'oubliez pas non plus de bien distin-

guer des *placements de trésorerie temporaire* et vos *placements de capitaux* de fabrique.

Les premiers font partie de votre trésorerie et servent à financer vos dépenses selon votre budget. Les seconds, les capitaux placés, issus de fondations ou de dons ou legs ou de ventes d'actifs, ne peuvent pas être utilisés pour des dépenses, ordinaires, ni extraordinaires, aux biens de culte (église et presbytère), quel que soit le propriétaire de ces biens.

*Philippe Lamalle*

## *Le service Patrimoine*

### **Le service Patrimoine : une équipe à votre service et à celle du patrimoine de nos églises !**

.....

En complément des informations données sur le décret visant à mieux protéger le patrimoine culturel mobilier (n°4-2023 du Bulletin officiel Église de Liège), quelques informations sur l'équipe diocésaine qui soutient et accompagne les gestionnaires de patrimoine religieux dans leurs missions.

Le service du Patrimoine, qui dépend du Vicariat général, est composé d'une équipe pluridisciplinaire dont le travail est renforcé par une Commission d'Art sacré et une Commission des Orgues.

## Le service Patrimoine, ce que nous proposons

.....

Depuis septembre 2021, l'équipe comprend une conservatrice-restauratrice de biens culturels. Nous pouvons ainsi réaliser de nouvelles missions : état sanitaire et expertise de biens culturels, conseils pour la conservation, la sécurisation ou la valorisation ainsi qu'estimatif des coûts de restauration.

Autre mission : la conservation préventive. En effet, l'équipe pose ponctuellement des gestes techniques pour stabiliser l'état d'œuvres en danger.

### La Commission d'Art sacré

La Commission d'Art sacré travaille dans le cadre fixé par l'ordonnance épiscopale de 2016 pour la protection du patrimoine mobilier des églises paroissiales. Rappel important : les biens d'une église paroissiale affectés au culte sont inaliénables ; ils ne peuvent être cédés ou vendus. Les fabriques, comme établissements de droit public, sont affectataires et gestionnaires d'un patrimoine qui, pour les pièces antérieures à la Révolution, est propriété communale.

Rappelons aussi que les fabriques doivent obtenir de la Commission d'Art sacré ou du service Patrimoine une autorisation préalable avant tout changement dans l'ordonnancement et l'apparence de leur église.

Sont entre autres visés : le déplacement du mobilier ou des objets immobilisés, les travaux d'embellissement, la restauration d'œuvres d'art, le dépôt dans une institution muséale ou le retour d'une pièce jusqu'alors déposée.

Au-delà du côté formel de l'autorisation, le rôle premier du service Patrimoine et de la Commission d'Art sacré est d'accompagner les fabriques dans leur mission parfois complexe de gestion des biens affectés au culte.

### La Commission des Orgues

Cette commission a pour mission de prodiguer des conseils pour la bonne conservation des orgues. Il est impératif de la consulter avant d'entreprendre des travaux d'envergure de l'instrument.

### Un inventaire, pourquoi, quoi et comment ?



Nous avons pu insister dans le dernier numéro sur l'inventaire du patrimoine de nos églises, obligation tant épiscopale que décrétole. Au-delà de cette obligation, l'inventaire est indispensable pour développer un plan de gestion responsable du patrimoine. Il permet en effet de sécuriser efficacement tant l'immobilier que le mobilier, de les conserver et de les valoriser. Rappelons aussi que l'inventaire est un prérequis essentiel avant une fusion de fabriques.

**Deux options s'offrent à vous :**

## **A- La fabrique a la possibilité de faire elle-même son inventaire**

.....

Des outils ont été développés par le CIPAR pour accompagner les fabriques :

- Le manuel *Réaliser l'inventaire d'une église paroissiale*. Chaque fabrique a reçu un exemplaire papier en 2017 ; téléchargeable sur <https://cipar.be/publication-cipar/>
- La base de données d'encodage de l'inventaire, où se trouvent déjà encodés les inventaires de l'Institut Royal du Patrimoine artistique (IRPA), datant des années 70.
- Des formations, réalisées par le CIPAR, avec une partie théorique accompagnée d'un exercice pratique. Prochaine formation : le 5 octobre 2023 de 9h00 à 12h30 à l'Espace Prémontrés. Possibilité de formations gratuites sur mesure dans votre FE.
- En tout état de cause, tant le CIPAR que le service Patrimoine peuvent vous accompagner dans ce processus.

## **B- La fabrique souhaite professionnaliser l'inventaire**

.....

Un service d'aide à l'inventaire professionnel et payant est progressivement mis sur pied. Après réception de votre demande, le service Patrimoine envoie

un devis détaillant le coût de l'inventaire qui sera réalisé par nos partenaires. Ce devis comprend la facturation des prestations des consultants, les frais de déplacement, les conseils en conservation préventive et l'encodage.

## Nous contacter

Pour tout conseil, question ou autorisation préalable dans ces domaines, le service Patrimoine du diocèse est à votre service : patrimoine@evechedeliege.be et 0478/97.22.52.

Nous recevons également dans nos bureaux sur rendez-vous, à l'Espace Prémontrés.

Le CIPAR est joignable par courriel à info@cipar.be et au 0478/63.66.42, pour le volet inventaires.

*Thibaut Roblain*

# Nominations

## I. Nominations pastorales

.....

- L'abbé **David BAKUNDUKIZE** est déchargé, au 1<sup>er</sup> septembre, de sa mission de vicaire dans l'UP Notre-Dame et Saint-Lambert Herstal. À cette date, il est nommé vicaire dans l'UP Jean XXIII – Val de Vesdre (Limbourg-Verviers) pour un mandat de trois ans, dont la première année est probatoire.
- L'abbé **Xavier LAMBRECHT** est déchargé, au 1<sup>er</sup> septembre, de sa mission d'adjoint au Vicariat de la santé. Mgr l'Évêque le remercie pour toutes ses années de service dévoué et efficace. À cette date, il est nommé prêtre auxiliaire au service de l'UP Seraing-Ougrée et poursuit les services d'appoint qu'il rend dans plusieurs aumôneries hospitalières. Outre l'accompagnement de diverses équipes populaires et équipes de foyers, l'abbé Lambrecht s'investira dans des associations locales, aux périphéries

de la pastorale classique, qui promeuvent la solidarité et luttent contre l'exclusion (mouvement sociaux, coopérative de patients, service sociaux...).

- Sœur **Julienne MANDONDA**, Sœur de Sainte-Marie de Namur, est nommée, au 1<sup>er</sup> septembre, assistante paroissiale dans l'UP Seraing-Ougrée pour une durée renouvelable de trois ans dont la première année est probatoire.
- Le Père **Freddy MATONGO** est déchargé, au 1<sup>er</sup> septembre, de sa mission de vicaire dans l'UP Jean XXIII – Val de Vesdre (Limbourg-Verviers). À cette date, il est nommé vicaire de l'UP Emmaüs – Hoëgne & Vesdre de Pepinster.
- Le diacre permanent **Paulin MBECKE** est nommé, au 1<sup>er</sup> juillet, assistant de doyenné pour le doyenné de Huy pour un mandat de trois ans, dont la première année est probatoire. En outre, il poursuivra sa mission de diacre au sein de l'UP Saint-Roch (Jemeppe).
- Le père **Zbigniew LEGEZA**, M.S. étant déchargé de sa mission d'accompagnateur spirituel au séminaire Redemptoris Mater est nommé, au 1<sup>er</sup> septembre, vicaire à temps plein de l'UP Liège-Hauteurs, pour une durée renouvelable de trois ans.

## II. Services diocésains

.....

### **Vicariat de la Santé :**

Madame **Marie-Annick DANZE**, permanente du Service de la Pastorale avec et pour les Personnes Handicapées, est nommée responsable de ce Service en date du 1<sup>er</sup> juin 2023.

Monsieur l'Abbé **Benoît LEJEUNE** est déchargé de la charge du Service de la Pastorale avec et pour les Personnes Handicapées, ainsi que de sa participation à la Commission des Personnes Handicapées en date du 1<sup>er</sup> juin 2023. Monseigneur Delville le remercie chaleureusement pour les 40 années de service dans cette pastorale qui ont permis la création de ce service. Monsieur l'Abbé Benoît Lejeune reste personne ressource de la Commission des Personnes Handicapées et personne ressource pour le Vicariat de la Santé.

La Commission du Service de la Pastorale avec et pour les Personnes Handicapées est renouvelée pour un mandat de trois ans. Elle est composée de **Marie-Pierre NAVEAU-FRAIKIN, Philippe LEBLANC, Jean PETINIOT, Véronique MÉANT, Marie-Rose TASSIN-FASTRÈS, Jean TASSIN, Benoît SADZOT et Gloria VONËCHE.**

## **Vicariat de la Formation :**

Monsieur le diacre permanent **Willem KUYPERS** est nommé, au 1<sup>er</sup> septembre, responsable de la Formation au diaconat permanent.

## **Vicariat général :**

La mission de Monsieur **Pierre-Yves FRANÇOIS** au sein du service Base de données et informatique a été prolongée, au 1<sup>er</sup> avril 2023, pour une durée renouvelable de deux ans.

## **III. Fins de mission – départs – remerciements**

.....

Madame **Marie-Luce CLEMENT** est déchargée de sa mission de membre de l'aumônerie du Centre Hospitalier Régional de Huy. Le Vicariat de la Santé la remercie pour cette mission qu'elle a assumée depuis de longues années.

Le Père **Alain DELVILLE** sj, est déchargé, au 31 juillet 2023, de sa mission de prêtre auxiliaire dans l'Unité pastorale Saint-Léonard – Liège-Nord – Vottem. Monseigneur Delville le remercie pour les services rendus au diocèse de Liège et lui souhaite beaucoup de joie au sein de sa nouvelle communauté à Bruxelles.

Monsieur **Cédric LECRUBIER** a mis fin, au 31 juillet, à sa mission au sein du Service Diocésain des Jeunes. Monseigneur le remercie pour l'attention et le dévouement dont il a témoigné auprès des jeunes et des adultes les accompagnant. Il lui souhaite d'être heureux dans son nouveau défi professionnel.

Madame **Gaëlle STORME** est déchargée, au 31 août, de sa mission au sein des services administratifs diocésains. Monseigneur l'évêque la remercie pour les services rendus au sein de la curie diocésaine.

## M. l'abbé Julien SAMPSON

.....

Monsieur l'abbé Julien Sampson, né à Hologne-aux-Pierres le 2 janvier 1939 et ordonné prêtre le 28 juin 1970, est décédé le 26 mai dernier à la clinique Notre-Dame de Waremme, âgé de 84 ans.

## M. l'abbé Charles BINDELS

.....



Monsieur l'abbé Charles BINDELS, né à Neu-Moresnet le 29 septembre 1930 et ordonné prêtre le 12 juillet 1959 est décédé le 10 juillet dernier à la Résidence Saint-Joseph de Membach, âgé de 92 ans. Il a été inhumé au cimetière de La Calamine. La paroisse de Baelen où il a été curé durant de nombreuses années lui a rendu un hommage respectueux et plein de gratitude profonde pour son ministère.

## Marc LEMAIRE, diacre

.....



Monsieur le diacre permanent Marc LEMAIRE, né à Verviers le 12 décembre 1951 et ordonné à Liège le 6 septembre 1986 est décédé le 6 juillet 2023 à Wegnez à l'âge de 71 ans.

## Sylviane BLOMME

.....



Après avoir lutté de toutes ses forces physiques et mentales contre la maladie, l'ancienne concierge de l'évêché, Sylviane Blomme s'est éteinte le 6 juin dernier, entourée de sa famille. Elle avait 54 ans. Concierge à l'évêché de 2015 à 2019, elle laissera le souvenir d'une personne infatigable, dévouée et attachante.

## Sr. Marie-Françoise LECHAT

.....



Sr. Marie-Françoise de l'Immaculée Conception, née Marie-Thérèse Lechat, religieuse clarisse, est décédée le lundi 17 juillet 2023 à l'âge de 95 ans. Née à Liège le 4 mars 1928, elle a fait sa profession solennelle le 6 août 1958, est passée par les couvents de Lambermont (Verviers), Huy et Hannut. Elle avait une grande fibre sociale. Elle a longtemps habité dans le quartier sainte Barbe

en bord de Meuse où elle circulait partout à vélo. Elle avait rejoint le monastère de Cornillon en 2019.

## Marie-Thérèse FRANCOIS

.....



Mme Marie-Thérèse François, ancienne directrice du Val Notre-Dame, ensuite collaboratrice de la Maison diocésaine, et enfin pilier du Chantier Paroisses pour lequel elle assurait la délicate mission d'attachée auprès d'une série impressionnante d'Unités pastorales, est décédée le 3 juin 2023 à Dommartin. Elle avait 74 ans.

## **2-3 septembre 2023 : Projets pastoraux du diocèse**

La collecte du premier weekend de septembre est destinée aux besoins pastoraux de notre diocèse. Merci de soutenir l'ensemble de nos services, depuis ceux qui s'occupent du suivi des paroisses, des fabriques d'église et du patrimoine, jusqu'à ceux qui ont en charge les familles, les jeunes, les mouvements spirituels, l'accompagnement des acteurs pastoraux, les migrants, les initiatives sociales et la transition écologique, - spécialement à l'honneur en septembre, le «mois de la Création».



## **23 et 24 septembre : Caritas - Migrants et réfugiés**

A Liège comme ailleurs, une équipe de volontaires de Caritas international est investie dans différents domaines pour aider les réfugiés et les migrants : le parrainage, le soutien scolaire, l'organisation et la participation à des activités interculturelles... « *Quelle diversité d'origines, de religions, de cou*

## **2.-3. September 2023 : Pastoralprojekte des Bistums**

Die Kollekte am ersten Septemberwochenende findet zu Gunsten der pastoralen Projekte unserer Diözese statt. Bitte unterstützen Sie alle unsere Dienste, von denen, die sich um die Betreuung der Pfarreien, der Kirchenfabriken und des Kulturerbes kümmern, bis hin zu denen, die für Familien, jugend, spirituelle Bewegungen, die Begleitung der Pastoralakteure, die Migranten, soziale Initiativen und den ökologischen Wandel zuständig sind, - der im September, dem "Monat der Schöpfung", besonders im Fokus steht.

## **23. - 24. September : Caritaskollekte für Migranten und Flüchtlinge**

In Lüttich wie auch anderswo ist ein Team von Freiwilligen von Caritas international in verschiedenen Bereichen tätig, um Flüchtlingen und

leurs de peau et pas un seul signe de tension ou de rejet de l'autre. L'amour, décidément, se moque des religions, des langues et des frontières », témoigne l'un d'entre eux.

Merci pour votre solidarité !

## **21-22 octobre 2023 : Dimanche des Missions**

La collecte de ce dimanche est faite en faveur de MISSIO, l'organisme de l'Église qui s'occupe de financer les Églises des pays du Sud et leurs projets missionnaires. L'annonce de l'évangile doit en effet être promue partout dans le monde, afin de communiquer la foi et de diffuser l'amour, dont le monde a tant besoin. Au nom des jeunes Églises, merci d'avance pour votre générosité.



**Numéro de compte  
bancaire- Kontonummer**  
BE93 3631 4768 5267  
**ASBL Evêché de Liège**  
25, rue de l'Evêché - 4000 Liège

Migrants zu helfen: Patenschaften, Nachhilfeunterricht, Organisation und Teilnahme an interkulturellen Aktivitäten... „Was für eine Vielfalt an Herkunft, Religionen, Hautfarben und nicht ein einziges Zeichen von Spannung oder Ablehnung des Anderen! Die Liebe kümmert sich entschieden nicht um Religionen, Sprachen und Grenzen“, bezeugt einer von ihnen.

Danke für Ihre Solidarität!

## **21.-22. Oktober 2023 : Weltmissionssonntag**

An diesem Sonntag findet die jährliche Kollekte für MISSIO statt, die kirchliche Organisation, die die Kirchen in den südlichen Ländern und ihre Missionsprojekte finanziert. Die Verkündigung des Evangeliums muss in der Tat auf der ganzen Welt gefördert werden, um den Glauben zu kommunizieren und die Liebe zu verbreiten, die die Welt so dringend braucht. Vielen Dank im Namen der jungen Kirchen für Ihre Großzügigkeit.

## **Communication Mitteilung**

Collecte prescrite Nom de la collecte'  
Vorgeschriebene Kollekte 'Name der  
Kollekte'

## Mot de l'Évêque

**Wort des Bischofs** ..... 2

Le temps de décrocher ..... 2

Zeit zur Entspannung ..... 3

**Agenda de l'Évêque** ..... 5

**Fabriques d'église** ..... 7

I. Journées de Formation sur les  
fabriques d'église ..... 7

II. Placements financiers des  
fabriques ..... 8

**Service Patrimoine** ..... 9

**Nominations** ..... 12

I. Nominations pastorales ..... 12

II. Services diocésains ..... 13

III. Fins de mission - Départs et  
remerciements ..... 14

**Notices de décès** ..... 15

**Collectes prescrites –**

**Vorgeschriebene Kollekten** 17

## VOS COMMUNIQUÉS ET VOS ILLUSTRATIONS

Les textes et leurs illustrations doivent rentrer  
au plus tard le **lundi 18 septembre 2023 pour**  
**le numéro de novembre - décembre 2023** au  
Service de Presse et de Communication du diocèse  
de Liège  
(communication@evechedeliege.be).

ÉGLISE DE LIÈGE: 101<sup>ème</sup> année

**RÉDACTEUR EN CHEF ET ÉDITEUR RESP.:**  
Ralph SCHMEDER

**SECRÉTAIRE DE RÉDACTION:**  
Marc DAHM

**ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO:**

Éric de BEUKELAER, Mgr Jean-Pierre DELVILLE,  
Damien HONNAY, Philippe LAMALLE,  
Carmelina VOLPE.

**RÉDACTION – ADMINISTRATION:**

Service de Presse et de Communication  
Rue des Prémontrés 40 - 4000 Liège  
Tél.: 04/223.15.26

Secrétariat: communication@evechedeliege.be  
Direction: ralph.schmeder@evechedeliege.be

**MISE EN PAGE**  
Jean Leruth

**IMPRESSION**

Imprimeries Malinoises SA.  
Maanstraat 8, 2800 Mechelen  
Tel.: 015/20.35.19 - www.medru.be

**ABONNEMENTS 2022:**

- « DIMANCHE – EGLISE DE LIEGE » 46 n°/an et
- « EGLISE DE LIEGE – BULLETIN OFFICIEL » 6 n°/an
- Abonnement simple papier (tarif spéciale pour  
les fabriques d'église) : 50 €
- Autre abonnement simple papier : 55 €
- Abonnement soutien papier: 85 €  
Par virement sur le compte  
BE09 7320 2154 4357  
au nom de Cathobel asbl:  
Chaussée de Bruxelles 67/2, 1300 Wavre  
Contact: abonnement@cathobel.be  
Tél.: 010/23.59.00 – Fax: 010/23.59.08

**Possibilité pour les germanophones:**

- ABONNEMENT « EGLISE DE LIEGE –  
BULLETIN OFFICIEL » 6 n°/an
- Abonnement individuel: 30 €
- Abonnement de soutien: 50 €
- Abonnement pour l'étranger: 40 €  
Par virement sur le compte  
BE93 3631 4768 5267 (BIC: BBRUBEBB)  
au nom de l'Évêché de Liège asbl  
Contact: Secrétariat Économat  
Tél.: 04/230.31.62

03-04/06 : Journées Églises ouvertes  
- visite commentée par les dames du  
musée à Sarolay, Notre-Dame de l'As-  
sompion



©Diocèse de Liège

08/06 : Fête-Dieu à Liège, procession  
dans les rues de Liège



©Diocèse de Liège

18/06 : Journée des martyrs d'Amérique  
latine le 18 juin à Banneux



©Diocèse de Liège

02/07 : Ordination de Nikola Halleux à la  
cathédrale de Liège



©Diocèse de Liège

14/07: 10 ans d'épiscopat de Mgr Delville  
cathédrale de Liège



©AEN

21/07 : Te Deum à l'occasion de la Fête  
nationale 21 juillet



©Diocèse de Liège